

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 22 août 2018

À VEVEY, LE COLLÈGE DES CROSETS ROUVRE SES PORTES

Mesdames et Messieurs,

Un peu moins d'un an après l'incendie qui a causé d'importants dégâts matériels, l'établissement est prêt pour le retour des enfants et des enseignants. Les travaux entrepris ont notamment permis d'améliorer la sécurité, d'agrandir et de rénover de nombreux locaux et de mettre aux normes diverses installations techniques.

Le lundi 4 septembre 2017, peu avant midi, un incendie s'est déclaré sur la toiture du collège des Crosets à Vevey. Compte tenu des dégâts matériels importants engendrés par le sinistre, la Municipalité a dû prendre la décision de fermer le bâtiment. Quelque 200 élèves ont été dans un premier temps déplacés dans les bâtiments scolaires de la ville, puis regroupés dans un collège de pavillons provisoires construit en urgence et livré à la rentrée des vacances scolaires d'automne, le lundi 30 octobre 2017.

Dans sa séance du 15 mars 2018 le Conseil communal a accordé un crédit de Fr. 3'506'000.— pour financer la réfection du collège des Crosets. La demande de crédit était composée d'une part, d'un montant de Fr. 2'084'000.— couvrant les frais de réfection du collège à l'identique, pris en charge par l'ECA, et d'autre part, un montant de Fr. 1'422'000.— pour des travaux d'amélioration à la charge de la Commune.

Le chantier a démarré au mois d'avril 2018. Une quinzaine d'entreprises ont travaillé sans relâche pour livrer l'ouvrage à la rentrée scolaire du 27 août 2018. Parallèlement, un important dispositif de déménagement a été mis en place en collaboration avec la PCi, permettant aux classes qui ont occupé le collège de pavillons provisoires de réintégrer le collège des Crosets.

Les travaux ont permis d'améliorer la sécurité, de garantir l'accueil d'écoliers en situation d'handicap, de créer une nouvelle salle de classe au 3^{ème} étage, de rénover la cuisine du 2^{ème} étage, d'agrandir l'unité d'accueil parascolaire, d'optimiser les conditions d'enseignement avec la rénovation des salles de classe, d'améliorer l'isolation de la toiture, de mettre aux normes les installations de ventilation des cuisines et de remplacer les appareils sanitaires. La salle de gym et les douches attenantes ont également été rénovées. Deux nouvelles centrales solaires photovoltaïques ont été installées en toiture.





